



DOSSIER D'INFORMATION SUR L'INSEMINATION ARTIFICIELLE : LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Papiers administratifs :

- La photocopie d'un document officiel portant une photographie de chaque membre du couple (carte d'identité, permis de conduire, passeport,...)
- Un justificatif du mariage ou PACS ou tout document apportant les éléments attestant d'une vie commune.

Dossier médical :

→ Résultats des tests de sécurité sanitaire chez les deux membres du couple

Sérologies (datant de moins de 3 mois pour la première tentative et de moins de 1 an pour les tentatives suivantes) :

- Virus de l'immunodéficience humaine (VIH1/VIH2)
 - Hépatite B (VHB) (antigène HBs, anticorps anti-HBc et anti-HBs)
 - Hépatite C (VHC)
 - Syphilis (TPHA, VDRL)
 - Toxoplasmose / Rubéole (uniquement pour la femme)
 - +/- HTLV
-
- Un spermogramme-spermocytogramme
 - Une spermoculture récente (< 6 mois)
 - Un test de migration-survie des spermatozoïdes
 - Exploration du cycle (dosages hormonaux à J3)
 - Compte rendu de l'hystérosalpingographie